

N° 136



L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Mai 2019



CLÉMENTINE DUBOIS

En attendant l'ouverture du café, des habitants se prêtent au jeu pour un concours photo.

Sommaire

Le mot du maire..... p 2
Comptes rendu des Conseil municipaux
20 mars et 15 avril 2019..... p 3

Vie publique, sociale et économique

Actualités du CCAS..... p 8
Assainissement individuel p 10
Départ à la retraite
de Nicole Lutsen p 11
Départ à la retraite de Claude
et Marie Thérèse Massot p 13
Offre d'emploi..... p 13
Un Vival bien vivant !..... p 14
Un nouvel agent technique p 14
Nouveau café a Salvagnac p 15

Enfance

??? p 16
Le groupe « Projet cantine » p 17
Randonnée Musicale..... p 18
Centre de loisirs « Les Galopins »..... p 19

Culture

Des nouvelles de la médiathèque . p 20
La Scène Nationale d'Albi p 21
L'Art en pays Salvagnacois XXIV..... p 21

Sports et loisirs

Festival amical de majorettes..... p 22
Lumen&Co..... p 22
Événement « Les Champignons »... p 23
Un jardin partagé p 24
Rencontre de médiation canine . p 25
EHPAD Petite Plaisance..... p 26
La Bobine..... p 27

Vie pratique

Agenda des manifestations..... p 28
L'office de tourisme p 28
État Civil et infos utiles..... p 29

4° de couverture :

Élections européennes

L'Écho du Tescou n° 136

Bulletin municipal de la Mairie de
Salvagnac - Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser,
Georgette Gambazza Frédérique
Massat, Antoinette Pradier et
Bernard Villaret

Avec la participation de

Christelle Torrente, secrétaire de mairie

Ont contribué à ce numéro

Yves Raymond, Isabelle François,
Yvan Poirier, Régine Clarety,
Clémence Dubois, Valentine Martin,
Raphaël Jaussaud, Les Émeraudes
et les équipes des associations

Mise en page

Tim Bastian

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



Dans sa séance du 15 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget 2019, dernier budget de sa mandature.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux tout en assurant la continuité des projets en cours et en revalorisant l'aide financière apportée aux associations.

Pour les travaux, il s'agit de l'aménagement intérieur de l'Espace Culturel (ancien presbytère), de l'atelier communal et des réserves des Restos du Cœur dans les anciens vestiaires du foot. Nous allons poursuivre l'agrandissement du cimetière en réalisant une clôture ainsi que les travaux de voirie et de marquage de sécurité.

Le Café des Sports sur les allées Jean Jaurès devant être vendu, pour être transformé en habitation, la Mairie a décidé de préempter ce bien afin de maintenir un espace commercial au cœur du village.

Il s'agit d'un choix d'aménagement urbain pour le maintien d'une activité économique que nous poursuivons depuis de nombreuses années : nous avons fait de même il y a quelques temps pour l'hôtel-restaurant, la boulangerie, le magasin Fleurette ou le Vival.

Après quelques travaux de consolidation et de mises aux normes, ce café devrait rouvrir dans le courant de l'été pour proposer un nouvel espace culturel et de rencontres. Bon vent aux futurs gérants Yvan et Régine pour cette belle aventure.

Dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes. N'oublions pas que le vote est un droit conquis de haute lutte. Certains ont donné leur vie pour cela, pour cette respiration démocratique qu'il convient de respecter.

Alors aux urnes citoyennes et citoyens, avec 34 listes en présence, chacun devrait trouver chaussure à son pied et une liste qui corresponde à ses aspirations pour l'avenir de l'Europe.

Bernard Miramond

Réunion du Conseil municipal

du mercredi 20 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, mercredi vingt mars à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard,
M. LECOMTE Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
Mme ADDED Régine
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves
M. VILLARET Bernard

Absente :

Mme GERMAT Candy

Procurations :

M. GERAUD Yves
à M. BALARAN Roland

Mme MASSAT Frédérique
à Mme BRUNWASSER Mireille

M. SEGUIGNES Yannick
à M. MIRAMOND Bernard

M. Bernard BOULZE
à M. RAYMOND Yves

Secrétaires de séance :

M. VILLARET Bernard
Mme TORENTE Christelle

PREALABLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 janvier 2019

Approuvé à l'unanimité avec une remarque :

Mme Pradier précise que le frottement au sol de la porte de l'église n'est pas dû à un gonflement par l'humidité mais provient d'une autre cause qu'il faudra examiner.

DELIBERATIONS

A | examen des comptes administratifs 2018

Comme chaque début d'année, le Conseil Municipal examine en détail les comptes administratifs de l'année écoulée à partir des documents élaborés par la Trésorerie Générale (tableau de recettes et dépenses en fonctionnement et investissement, graphiques explicatifs) et récapitulatif détaillé de la dette communale.

Mme Brunwasser procède à la présentation de ces documents. Les précisions et les réponses aux questions des conseillers sont données au fur et à mesure par le maire avec le concours de la secrétaire Mme Torente.

1) Budget communal

Recettes nettes :	1 481 273,73 €
Dépenses nettes :	1 224 021,60 €
Résultats de l'exercice :	257 252,13 € en excédent

Le transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération (en particulier Ecole) se traduit par une baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement équilibrée par une part forfaitaire de 213 000 € versée à l'agglomération en compensation.

Par ailleurs les dotations de l'Etat (DGF) ou les dotations par péréquation sont favorables à notre commune du fait des faibles revenus moyens par ménage.

Les bases d'imposition locale de Salvagnac sont plus faibles que dans d'autres communes voisines (surtout grâce aux vignobles), ce qui justifie le niveau plus élevé des coefficients d'imposition.

Cet exercice 2018 est caractérisé par la réduction de la dette générale, la renégociation des emprunts et donc la baisse significative des charges financières avec une capacité d'autofinancement nette dégagée de 134 913 €. A noter que la plus grande part des emprunts correspond à des investissements qui ont favorisé le maintien d'activités commerciales ou locatives et leur charge est compensée par les loyers. ►

► 2) Budget assainissement

Il s'agit d'un budget autonome qui doit vivre hors apport du budget communal, les dépenses doivent être équilibrées par les recettes.

Recettes : 67 569,92 €

Dépenses : 154 411,22 €

Résultat de l'exercice : 86 840,30 € en déficit correspondant à des remises en état du réseau et qui sera financé par les réserves des exercices précédents.

3) Budget CCAS

C'est un budget autonome qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité Communal d'Action Sociale.

B | Approbation des comptes

M. le Maire quitte la salle de réunion pour permettre la discussion des comptes qu'il a gérés et le vote sous la direction de M. Yves Raymond, doyen de l'assemblée.

Les budgets – communal et assainissement – sont approuvés à l'unanimité.

M. le Maire revient en réunion.

C | Affectation des resultats

Les comptes sont cumulativement positifs.

› Report de l'année antérieure :

- Déficit reporté section investissement 110 239,93 €

- Excédent reporté section fonctionnement : 208 055,09 €

› Solde d'exécution 2018 :

- Déficit reporté section investissement 83 841,62 €

- Excédent reporté section fonctionnement : 341 093,75 €

› Reste à réaliser en section d'investissement :

- Dépenses : 301 290,68 €

- Recettes : 92 611,00 €

› Besoin net d'investissement :

- Le besoin net d'investissement peut être estimé à :

402 761,24 €

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 402 761,24 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté :

146 387,60 €

Ce report en section d'investissement pour 2019 est voté à l'unanimité

D | Orientations budgétaires

1) Financement

Le budget primitif doit être établi avant le 15 avril.

Les recettes proviennent de la fiscalité locale, des dotations générales de fonctionnement (DGF), de dotations de péréquation (rééquilibrage entre communes riches et pauvres), de participations et subventions et éventuellement d'emprunt.

Les taxes locales sont calculées en appliquant un taux communal sur des bases d'Habitation, de Foncier Non Bâti, de Foncier Bâti. Les taxes sur les entreprises sont affectées aux collectivités hors commune.

L'assiette générale d'imposition locale (base) est réévaluée par le service des impôts et elle augmentera de près de 3% pour Salvagnac cette année.

2) Plusieurs projets en 2019

Espace culturel :

Après la couverture et les menuiseries extérieures refaites en 2018, il faut réaménager tout l'intérieur. Un comité comprenant des élus et des représentants d'associations utilisant régulièrement cet espace, élabore en lien avec un architecte, le plan des locaux en fonction des besoins énoncés. Les travaux devraient commencer en septembre pour une durée de 6 mois environ. Les activités seront transférées dans les autres lieux disponibles sur la commune.

Café culturel « au bord du monde » : Après l'achat de l'ancien bar et du bâtiment adjacent, les travaux d'aménagement sont lancés pour permettre une ouverture avant l'été. L'équipement intérieur reste à la charge du locataire. Seuls les deux niveaux sur les Allées Jean Jaurès du bar et une pièce à l'arrière dans le bâtiment adjacent (cuisine) sont loués.

Les deux niveaux inférieurs du bar et le reste du bâtiment adjacent sont disponibles pour une autre utilisation soit par les Allées Jaurès soit par la rue Gérard Roques. Ces achats ont pour but de revitaliser le centre bourg sur les Allées.

Aménagement du centre bourg : La commune est éligible à des financements et subventions pour réaménager le centre bourg : sol de la Halle de la Mairie, place Jean Jaurès (sol), devant du Château, place de la Victoire, escaliers vers l'Eglise, espaces verts, jardin du Couvent (jeux et finitions), création d'un « City Park » pour les jeunes et terrain tennis près de la salle Omnisport avec extension pour matériel, etc. Les besoins sont multiples.

Achat de matériel technique : Achat d'un camion multi-benne, un motoculteur, un bruleur désherbeur...

Nouveau cimetière Clôture et portail, enherbement.
Salle Caraven Cachin : Peinture mur, réfection plafond.
Vestiaire foot : Refaire toiture et réfection générale intérieure
Lagunage eaux usées aux Sourigous : La vidange, le curage et l'épandage sont prévus cette année sur le budget assainissement.
Toile Deze : Les travaux de réfection sont prévus très prochainement.

DELIBERATIONS

1) Vente chemins communaux

Un nouvel arrivant a demandé le rachat de deux chemins de servitude traversant son terrain et un détournement d'un chemin rural qui traverse la ferme qu'il vient d'acquérir. Pour l'achat des chemins qui n'ont, semble-t-il plus d'usage de servitude, une enquête publique est nécessaire. Pour le détournement du chemin autour de la ferme, tous les frais seraient à la charge du demandeur.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à ces opérations.

2) Ingénierie territoriale

Il s'agit du renouvellement d'un partenariat avec le Département qui permet des participations culturelles, les

archives, les musées, la voirie (subventions), contrôles d'assainissement... Cette convention est gratuite.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité sa signature.

3) Révision des loyers municipaux

La révision des loyers se faisait à date anniversaire d'entrée dans les lieux suivant la formule contractuelle. Le Trésorier Général demande qu'elle soit dorénavant appliquée au 1^{er} janvier pour tous les locataires de la commune.
Le Conseil ne s'y oppose pas.

4) Achat matériel en commun

La commune de Puycelsi a proposé l'achat de matériel en commun : chapiteau, podium, barrières, gradins. Cet achat en commun permet de bénéficier de subventions de l'Europe (Leader) et de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5) Évolution des perimetres des

monuments historiques

Une proposition est faite par l'Architecte des bâtiments de France pour réduire le périmètre classé (500 m) autour du château. Ce nouveau périmètre devrait entrer en vigueur après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. (PL.U.i.)

TOUR DE TABLE

***Olivier Lecomte** : un concours de majorettes aura lieu le 19 mai avec la fanfare des pompiers soit à l'école soit à la salle Omnisports.

Le club cycliste de St Sulpice a demandé l'autorisation d'organiser une course contre la montre à Salvagnac le 02 juin. Le trajet sera balisé. Des conseillers insistent pour que les barrages routiers permettent aux automobilistes de prendre un détour sans avoir à faire des manœuvres compliquées, et que les déviations soient bien définies.

***Roland Balaran** : un employé a été embauché avec mission particulière (mais non exhaustive) pour les espaces verts et fleuris.

Le marquage au sol des parkings est presque terminé, les Allées Jean Jaurès sont en épis.

Le chemin de Miech a été refait

Il a noté un certain nombre d'incivilités en particulier dépôt de poubelle sauvage.

Il rappelle qu'on ne doit pas désherber les talus des voiries et routes publiques, et surtout pas avec désherbant chimique !

***Mireille Brunwasser** : rappelle que pendant les travaux

à l'Espace Culturel, les activités seront déplacées dans d'autres lieux municipaux ou de l'Agglo. Les associations sont invitées à participer aux réunions du comité pour exprimer leur besoins (convocations par courriel de chaque association concernée).

Elle énonce les divers spectacles et manifestations qui se dérouleront d'ici l'automne et qui seront reportés sur l'Echo du Tescou.

***Régine Added** : demande une réunion de la Commission Associations pour évaluer les demandes de subvention.

***Bernard Villaret** : indique que l'association CITRUS a prévu un chantier avec des jeunes internationaux avec la Maison de Retraite. Elle a déjà effectué quatre chantiers sur Salvagnac et a sollicité une participation de la mairie ainsi qu'un espace d'hébergement.

Ce chantier se déroulera du 04 au 25 juillet 2019.

***Christel Lagarrigue** : tient à souligner le travail particulièrement efficace de Mme Brunwasser pour la recherche d'économie dans les dépenses de la commune et en particulier en ce qui concerne la renégociation des emprunts.

M. le Maire lève la séance à 23h30.

Réunion du Conseil municipal

du lundi 15 avril 2019

sous réserve d'approbation
par le prochain conseil

L'an deux mille dix-neuf, lundi quinze avril à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
M. LECOMTE Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
M. VILLARET Bernard
M. GERAUD Yves
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme MASSAT Frédérique
M. BOULZE Bernard
Mme PRADIER Antoinette

Procurations :

Mme ADDED Régine
à Mme MASSAT Frédérique

M. SEGUIGNES Yannick
à Mme BRUNWASSER Mireille

M. RAYMOND Yves
à M. BOULZE Bernard

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT Frédérique
et M. VILLARET Bernard

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 mars 2019. Olivier Lecomte précise que la réfection de la toiture concerne l'ancien vestiaire du foot qui est maintenant affecté aux Restos du Cœur et non l'actuel.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

M. le Maire informe du changement de Comptable à la Trésorerie de Rabastens. Il rappelle que les pièces comptables des comptes de gestion sont établies par les services de la Trésorerie.

Mme Brunwasser présente les documents et donne les explications budgétaires.

1) Vote du taux communal des 3 taxes

Les prévisions budgétaires (qui ont été présentées au précédent conseil municipal) permettent de ne pas augmenter les taux des taxes locales. L'augmentation de l'assiette (bases) évaluée à 2.97 %, suffira à équilibrer le budget primitif malgré une baisse des dotations de l'Etat d'environ 3 000 €.

Taxe d'habitation : 15,72%

Taxe foncière bâti : 30,89%

Taxe foncière non bâti : 100,48 %

M le Maire rappelle que ces taux n'ont pas été augmentés depuis plus de 11 ans maintenant.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces taux.

2) Vote du budget communal

Tous les postes du budget sont passés en détail, Mme Brunwasser et M. le Maire donne les explications sur les dépenses et les prévisions de recettes (taxes, subventions, dotations, ventes, emprunts, reports antérieurs) tant pour le budget fonctionnement qu'investissement.

Les affectations de résultats ont été votées lors du précédent Conseil.

Le besoin net de la section d'investissement est estimé à 402 761,24 €

L'excédent de résultat de fonctionnement reporté s'élève à 146 387,60 €

Le budget principal est équilibré :

› en fonctionnement à 1 289 033,24 €

› en investissement à 1 044 278,05 €

Il n'est prévu qu'un emprunt à court terme au taux de 0.89% pour achat d'un ca-

mion pour les services techniques et une ligne de trésorerie à 0.70 % en attente des subventions et reversements divers.
Le budget primitif communal est approuvé par 11 voix pour et 3 contre.

3) Compte administratif du lotissement

Le lotissement a été redéfini et le nombre de lots augmenté. Le permis de lotir n°2 a été délivré en cours d'année. Un lot a été vendu en 2018 mais encaissé en 2019.

Les dépenses correspondent au remboursement de l'emprunt.

Balance générale du budget :

Dépenses de fonctionnement : 20 421,91 €

Dépenses d'investissement : 23 421,11 €

Recette de fonctionnement (op. d'ordre) 20 421,91 €

M. le Maire quitte la salle de réunion pour permettre la discussion et le vote sous la direction de M. Bernard Vilaret, doyen de l'assemblée.

Le compte administratif du lotissement est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire revient en réunion.

4) Budget primitif du lotissement

Le lotissement n'est plus dans le périmètre du château et les permis de construire ne sont plus soumis à l'approbation des Architectes du Bâtiment de France. Cette modification du règlement va faciliter la vente.

Le budget primitif est soumis en recette aux ventes envisagées. Suite à la modification du découpage, un branchement (eau, électricité, assainissement) est prévu sur lot.

Le budget primitif du lotissement est approuvé par 11 voix pour, 1 abstention et 2 contre.

5) Budget primitif Assainissement :

C'est un budget autonome qui doit être équilibré par ses propres recettes et les diverses subventions de l'Agence de Bassin et du Département.

Il est prévu que l'assainissement sera transféré à la Communauté d'Agglomération.

Un programme de travaux a été engagé l'an dernier et doit s'achever cette année. Il reste également le curage du lagunage des Sourigous (plan d'épandage prévu).

Le budget est équilibré

*en fonctionnement à 143 502,61 €

*en investissement à 171 104,15 €

Le budget primitif de l'assainissement est approuvé à l'unanimité

6) Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau potable du Gaillacois (SMAEPG)

Le nouveau syndicat des eaux potables issu du regroupement des syndicats de Vieux, Rabastens et Rivière, se propose de postuler à l'appel d'offre à « dsp » (délégation de service public) de Gaillac actuellement géré par la Lyonnaise des Eaux dont le mandat se termine fin 2019. Les deux usines neuves sont en capacité de fournir Gaillac (et donc de se rentabiliser).

Le Conseil Municipal accepte le changement de statuts du SMAEPG.

QUESTIONS DIVERSES

L'aménagement de l'atelier communal va être terminé, il reste essentiellement les sanitaires.

L'agrandissement et la toiture des Restos du Cœur est terminée.

Le nouveau cimetière doit être clôturé.

Les travaux au café ont commencé avec vérification des planchers par APAVE.

Les travaux au centre culturel commenceront dès accord des dernières subventions pour une durée d'environ 6 mois. Mireille Brunwasser souligne la participation active des associations concernées dans la définition du projet aux côtés de l'architecte et de la mairie.

Frédérique Massat souhaite faire paraître dans l'Écho du Tescou la lettre de la Communauté d'Agglo et son appel à participation citoyenne sur le développement du territoire. Cette lettre est actuellement adressée aux élus mais elle pourrait intéresser l'ensemble des citoyens. Un accord sera demandé à la direction de la communauté d'agglo.

Présentation du planning de permanence au bureau de vote des élections européennes le dimanche 26 mai de 8h00 à 18h00.

La commémoration de l'armistice de 1945 sera célébrée le mercredi 8 mai avec dépôt de gerbe à 11h30 au monument aux morts.

Le chantier international de Citrus se déroulera du 04 au 25 juillet avec pot d'accueil le samedi 06 juillet ouvert à toute la population.

Le loto du CCAS est programmé le lundi 05 août sur les Allées Jean Jaurès.

Le forum des associations est prévu le samedi 07 septembre également sur les Allées y compris le cinéma en plein air organisé par Lumen & Co.

M. le Maire lève la séance à 22h30

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Actualités du CCAS

Le CCAS de Salvagnac assure une permanence le 1^{er} samedi du mois à la mairie de de 9h à 12h. Nous examinons toutes demandes d'aide sociale en cas de difficultés financières avant ou après consultation des assistantes sociales de la Maison des Solidarités de Gaillac. Le CCAS peut accompagner les familles en difficultés pour l'accès aux activités associatives sur le village sportives ou culturelles.

Le guide des prestations de la CAF 2019 est accessible à l'adresse suivante

<https://viesdefamille.prismamedia.com>

Le guide Eco-geste permet d'économiser avec des gestes simples au quotidien, accessible sur le site de la CAF

www.caf.fr/sites/default/files/2014_livret_eco_%20gestes_o.pdf

REMBOURSEMENTS ET PRESTATIONS

Des prothèses dentaires moins coûteuses dès le 1^{er} avril. L'accord entre l'Assurance Maladie et les dentistes de juin 2018 permet la mise en place d'un ensemble de mesures pour améliorer l'accès aux soins dentaires et éviter le renoncement aux soins des assurés. Une première série de mesures s'applique dès le 1^{er} avril.

MESURES DE PROTECTION : ENTRE CURATELLE ET TUTELLE, IL FAUT CHOISIR.

Une maladie, un handicap, un accident, mais aussi la dépendance liée au vieillissement peuvent altérer les facultés d'un adulte au point de devoir l'assister. Quelle mesure de protection envisager ?

Quelque 730 000 personnes vulnérables vivent en France sous le couvert d'une mesure de protection judiciaire – exercée dans plus de la moitié des cas par un membre de la famille. La curatelle et la tutelle sont deux mesures par laquelle une personne qui n'est plus autonome dans ses actes du quotidien est aidée par une tierce personne.

Ces mesures ont en commun d'être prononcées par le juge des tutelles, sur la base d'un certificat médical produit par un médecin psychiatre agréé (inscrit sur une liste agréée

par le juge des tutelles). Tutelle et curatelle se distinguent par une différence de degré d'autonomie pour la personne protégée, donc de niveau de protection.

Curatelle : une mesure d'assistance

La curatelle simple est la mesure la plus légère. Le juge désigne un curateur dont la mission consiste davantage à accompagner et conseiller la personne qu'à la contrôler. Cette dernière reste autonome pour les décisions de la vie courante : gestion de son compte bancaire ou conclusion d'un contrat d'assurance, par exemple. Pour les actes qui concernent son patrimoine – mariage, souscription d'un emprunt... –, elle doit prendre le conseil du curateur, mais reste la personne décisionnaire.

Sous curatelle renforcée, le curateur gère les comptes bancaires de la personne protégée et règle ses dépenses. Son accord est nécessaire pour tout acte qui n'est pas de gestion ordinaire, comme un changement de logement ou l'achat d'un véhicule. L'arbitrage du juge des tutelles peut permettre de régler d'éventuels conflits. Enfin, avec la curatelle aménagée, le juge liste précisément les actes pouvant être réalisés en autonomie.

Tutelle : une mesure pour tous les actes civils

La tutelle est plus contraignante et protectrice. La personne protégée ne peut effectuer seule que des actes strictement personnels, comme la reconnaissance d'un enfant. L'intervention du tuteur est nécessaire pour tous les actes de sa vie civile, parfois après accord du juge (pour effectuer une donation par exemple).

La loi de programmation et de réforme pour la justice du 23 mars 2019 a restitué le droit de vote aux majeurs sous tutelle. Cette disposition d'application immédiate permet aux intéressés de voter aux élections européennes du 26 mai 2019. Pour participer à ce scrutin, ils bénéficient de la dérogation prévue au 5^o de l'article L.30 du code électoral et peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 16 mai prochain. Cette inscription se fait selon des modalités très précises rappelées dans l'annexe 9 de la circulaire du ministère de la justice datée du 25 mars 2019.

La mesure est réévaluée tous les 5 ans, aggravée ou allégée suivant l'évolution de la situation.

LA SOUS-LOCATION : À UTILISER AVEC PRÉCAUTION !

Locataire et colocation

Vous espérez gagner un peu d'argent en sous-louant votre logement ? Sachez que cette pratique est en principe interdite, à quelques exceptions près, car la sous-location comporte des risques pour le locataire et le sous-locataire. Explications.

Dans les logements sociaux, il est interdit de sous-louer son appartement, même de façon temporaire. Toutefois si votre logement est trop grand pour vous, vous pouvez sous-louer une partie de celui-ci à titre exceptionnel, à une personne de plus de 60 ans ou en situation de handicap, ou à un jeune de moins de 30 ans. La sous-location est alors d'un an renouvelable. Dans tous les cas, il faut en informer le bailleur auparavant et le loyer doit être proportionnel à la surface sous-louée.

Pour un logement privé, vous avez la possibilité de sous-louer votre appartement mais il faut avoir l'accord exprès et écrit du propriétaire. Vous devez aussi établir un contrat de sous-location. Celui-ci précise notamment le prix du loyer, la durée du bail, les conditions de rupture du contrat, les obligations de chacun... Et vous n'avez pas le droit de louer plus cher que votre propre loyer !

Résiliation de bail, 9 000 € d'amende voire l'expulsion

Dans les logements sociaux comme dans les logements privés, les personnes qui ne respectent pas ces règles risquent gros. La sous-location illicite biaise les modalités d'attribution des logements sociaux et pénalise les demandeurs en attente.

Il peut y avoir une sanction financière pouvant aller

jusqu'à 9 000 € et résiliation de bail.

Il en est de même dans les logements privés : le locataire comme le sous-locataire peuvent être expulsés du logement, et le propriétaire peut demander des dommages et intérêts. Par ailleurs, si le sous-locataire ne paie pas son loyer ou s'il dégrade le logement, le locataire reste seul responsable vis-à-vis du propriétaire ou du bailleur.

De son côté, le sous-locataire n'est, lui, pas protégé : par exemple, si le locataire donne congé au propriétaire, il est aussi obligé de quitter le logement. Toutefois, en précisant ces éléments dans le contrat, vous limitez les risques de désagréments.

CHÈQUE ÉNERGIE

Dispositif remplaçant depuis le 1er janvier 2018 les tarifs sociaux de gaz et d'électricité, le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergies pour les ménages aux revenus modestes. Il peut être utilisé pour le paiement des factures d'énergie, de la redevance de logement foyer ou d'une dépense liée à la rénovation énergétique du logement. Pour l'année 2019, le montant du chèque énergie a été augmenté et ce dispositif a été étendu à plus de 2,2 millions de nouveaux bénéficiaires. Ils sont distribués à leurs bénéficiaires, par courrier, à leur domicile depuis le 26 mars dernier.

TARN PRÉVENTION IMPAYÉS DE LOYER

Confié à l'ADIL du Tarn, il doit permettre de prévenir les impayés de loyer en amont d'une procédure contentieuse auprès des bailleurs et des locataires en les informant sur leurs droits et obligations.

NUMÉRO UNIQUE : 05 63 48 73 81

tpil@tarn.fr

www.tpil.org

Rectificatif

Dans le dernier numéro de l'Écho une erreur s'est glissée concernant les illuminations de Noël.

Il convient de rétablir les choses : ces illuminations ont été offertes à la commune par M. Robert Mathieu, Mmes Josyane Mathieu, Béatrice Bénéschi et Jeanine Botta et non par Les Amis de la Belote, association qui a cessé ses activités.

Nous les prions de nous excuser de cette erreur et qu'ils soient ici dûment et vivement remerciés.





ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

LES NOUVELLES ÉTAPES À SUIVRE

Nouveauté

Désormais les contrôles de votre système d'assainissement individuel sont assurés par un prestataire de la communauté d'agglomération.

Construction Vente Réhabilitation

Vous devez entreprendre des travaux pour votre système d'assainissement individuel ?

Vous devez obtenir un diagnostic de votre installation

Construction Réhabilitation

- 1 Je télécharge le dossier d'assainissement** sur le site internet de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : environnement.ted.fr.

Puis je le renvoie complété avec les pièces demandées au SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la communauté d'agglomération.

Le dossier peut être complété en relation avec l'entrepreneur de mon choix. Une liste (non exhaustive) est disponible sur le site internet.

- 2** Le prestataire de la communauté d'agglomération **analyse la conformité du dossier**.
- 3 Après validation du projet :**
 - j'informe le SPANC du début des travaux
 - les travaux sont lancés par l'entrepreneur de mon choix, à qui je transmets copie de mon dossier validé
- 4** Le prestataire de la communauté d'agglomération **vérifie la conformité des travaux** sur site

Vente

- 1 Je remplis le formulaire en ligne "diagnostic à la vente"** sur le site de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : environnement.ted.fr.
- 2 Le prestataire** de la communauté d'agglomération **me contacte** dans les meilleurs délais pour convenir d'un rendez-vous sur le terrain
- 3** Après contrôle de l'installation, **le prestataire** de la communauté d'agglomération me **délivre un certificat CONFORME** ou NON CONFORME

+ D'INFOS

Vous recherchez une **information, un conseil technique** pour vos travaux d'assainissement individuel, une liste d'entreprises, consultez notre site : environnement.ted.fr

Une retraite bien méritée pour Nicole Lutsen

De nombreux Salvagnacois se retrouvaient autour du maire, Bernard Miramond, et du conseil municipal, pour aider Nicole Lutsen, leur secrétaire de mairie depuis le 1er février 2001, à refermer le « livre d'une secrétaire de mairie ». Ayant débuté sa carrière en 1983 dans le Calvados, elle prenait ses fonctions à la fin du mandat de Bernard Boulze. Elle remplace Bernadette Combebiac et va accompagner les Salvagnacois pendant dix huit ans à un poste qu'elle a « occupé avec intérêt tant pour la gestion et l'administration que pour les relations humaines avec les habitants de la commune ». Bernard Miramond lui remettait la médaille de la commune, « un petit souvenir qui ne saurait représenter tous les remerciements que nous vous devons, et les bisous qui l'accompagnent seront pour vous transmettre toute l'affection et le respect que je vous dois ». Jean Claude Bourgeade, le maire de Montgaillard et président de l'association de pêche, lui remettait en souvenir une plaque gravée à son nom, tandis que les Salvagnacois, connaissant son intérêt



pour les voyages, lui offraient un ensemble bagages, dont elle se promettait de faire bon usage. Le verre de l'amitié clôturait cette sympathique cérémonie, permettant à tout un chacun d'échanger quelques souvenirs et de lui souhaiter une belle et longue retraite.

Yves Raymond

Allocution de Bernard MIRAMOND à l'occasion du départ en retraite de Nicole LUTSEN.

« Chère Nicole

Un départ à la retraite, c'est avant tout un moment de fête. Il ne faut penser qu'à la nouvelle vie qui s'ouvre pour vous, le début de quelque chose, une nouvelle aventure ... devenir maître du temps, architecte de sa propre horloge et du temps qui passe pour se construire un second souffle de vie débarrassée des habitudes et des contraintes d'avant. Pour nous qui allons continuer quelques temps à baigner dans le train-train du travail quotidien, la vie ne sera plus tout à fait la même. Et quand la nostalgie nous gratouillera, nous nous souviendrons de votre arrivée à Salvagnac



en 2001, toute fraîche débarquée de votre Normandie natale, de Lisieux. Pour nous Lisieux, c'était le bout du monde, Sainte Thérèse, canonisée en 1925. Maintenant, et pour toujours, chez nous on dira : « Lisieux, c'est le pays de Nicole ». Venue de vos brumes du Nord, tout est brume du Nord au dessus de Limoges ..., avec toute votre famille, Philippe et les garçons. Issue d'un peuple de conquérants (CF. Guillaume Le Conquérant !), vous avez su avec vos armes personnelles vous faire accepter, et conquérir l'amitié et le respect de notre petite collectivité Salvagnacoise et bien au-delà. En mars 2001 donc, nous avons commencé à travailler ensemble. J'étais novice dans la fonction, un peu sur la réserve - c'est dans ma nature -, car depuis quelques mois vous faisiez partie des meubles à la mairie de Salvagnac, puisqu'embauchée par mon prédécesseur. Nous avons appris à nous découvrir dans un grand respect mutuel. Et depuis 18 ans, nous travaillons ensemble, comme un vieux couple, sans cris, sans effusions certes, mais sans trop se faire la gueule non plus. Cela est dû à votre caractère, je pense, sérieuse, discrète et sincère. Je l'ai apprécié et surtout

la confiance qui a prévalu pendant toutes ces années et que j'ai pu constater à de nombreuses reprises. C'est, pour moi, une valeur essentielle dans les relations humaines, et vous en fûtes digne tout au long de ces années.

Voilà, donc, encore merci Nicole pour ce que vous êtes et pour tous les services, dans l'ombre parfois, que vous avez rendu aux Salvagnacois et Salvagnacoises.

Cette médaille que je vous remets n'est qu'un petit souvenir qui ne saurait représenter tous les remerciements que nous

vous devons. Mais les bisous qui l'accompagnent seront pour vous transmettre toute l'affection et le respect que je vous dois. Vous dire aussi, s'il en est besoin, que vous serez toujours ici un peu comme chez vous et que nous comptons vous y rencontrer le plus souvent possible.

Encore merci Nicole, longue retraite en bonne santé pour cultiver maintenant l'art d'être grand-mère, et profiter de ce temps libre auprès de vos proches et des gens que vous aimez.

Merci encore Nicole. »



Allocution de Nicole LUTSEN pour son départ en retraite.

« Mes premiers pas dans la commune furent pour mon entretien d'embauche, le jour de la démolition du château d'eau du village.

J'ai pris mes fonctions le 1^{er} février 2001, embauchée par Bernard BOULZE, Claude SUBSOL et Paul LOUVIGNES. Je remplaçais Bernadette COMBEBIAC, alors que Marie Louise MAURUC était en poste à l'accueil.

Suite aux élections du 18 mars 2001, Monsieur le Maire vous devenez mon nouvel employeur. A partir de ce jour, nous passerons 18 années à travailler ensemble.

Mon accent et la prononciation étant différents de ceux du Tarn, vous m'avez appris à dire qu'un « équin » n'était pas un chwall, mis un cheval !!!!

Dès mon arrivée, certaines personnes qui se reconnaîtront, m'ont accueillie chaleureusement et ma découverte des chemins communaux s'est faite à travers le club de randonnée.

Les années sont passées avec des périodes de travail souvent chargées et parfois même préoccupantes. Mais ce poste m'a intéressée. Il m'a permis de suivre l'évolution de la commune à travers ses différents projets et réalisations.

Il m'a donné l'opportunité de me former et d'évoluer techniquement et informatiquement tout au long de ma carrière.

J'ai tout de même commencé en mairie en 1983 avec une simple machine à écrire et nous en sommes aujourd'hui à la

dématérialisation des documents administratifs !

Que de chemin parcouru, pour moitié dans la Calvados puis ici, dans le Tarn, où j'ai troqué la teurgoule pour la croustade et le cidre pour le vin.

Émeline, Gisèle et Claire, vous qui avez succédé à Marie Louise au poste d'accueil lorsqu'elle a pris sa retraite par anticipation, vous mes collègues, j'espère que le temps passé en ma compagnie n'aura pas été trop difficile.

A présent c'est au tour de Christelle de prendre la relève et de découvrir tous les aspects de ce poste que j'ai occupé avec intérêt, tant pour la gestion et l'administration, que pour les, relations humaines avec les habitants de la commune.

Christelle, je souhaite bonne chance !

Pour conclure, je voudrais remercier Monsieur le Maire, les élus, les trésoriers, Madame TENEGAL et Monsieur REVERDY, mes collègues des services administratifs et techniques pour avoir travaillé agréablement ensemble.

Ce soir, mon enthousiasme se chaille avec mon inquiétude pour cette nouvelle vie qui m'attend. Vous avoir tous autour de moi me fait très plaisir.

C'est avec émotion que je vous remercie de votre présence, de vos attentions qui me permettent de fermer ce livre d'une secrétaire de mairie à Salvagnac. »

Une retraite bien méritée pour Claude et Marie Thérèse Massot

Claude Massot, et son épouse Marie Thérèse, sont devenus Salvagnacois en 1980 en rejoignant leur famille implantée dans la commune depuis les années 1970. Titulaires pendant quelques années de la régie des douanes, avant la centralisation et la fermeture de ce service à Salvagnac, ils ouvraient leur débit de tabac en 1994. Onze ans plus tard, leur commerce franchissait une étape importante avec la reprise de la presse à l'occasion du départ en retraite d'Arlette et Lopez Ruvira. Ils ouvraient alors le magasin à son emplacement actuel en face de la maison de retraite. Cela permettait aux Salvagnacois attachés à l'histoire de leur village, de voir pérenniser dans l'avenue Caraven Cachin le service de La Dépêche du Midi qui existe là depuis plus d'un siècle. En effet c'est bien avant 1900 qu'Augusta Miquel, arrière-grand-mère d'Arlette Ruvira, distribuait la presse quotidienne depuis un kiosque implanté dans le parc de la maison Murat. Ce parc s'étendait alors de la rue de la Péchique jusqu'au café du Parc,



Une dernière photo devant le magasin



Avant la fermeture définitive de leur commerce, Claude et Marie Thérèse Massot avaient convié leur clientèle à un pot d'amitié.

à l'emplacement actuel du Vival. Si la vie du commerce a été émaillée de quelques cambriolages en 2009 et 2014, ces vingt-cinq ans au service des Salvagnacois se sont dans l'ensemble bien passés grâce à une clientèle fidèle et sympathique. Marie Thérèse va probablement être tentée de faire le tour du village le matin, comme elle l'a fait longtemps pour distribuer la presse matinale. Mais l'envie de profiter du temps libre, et surtout de prendre enfin de vraies vacances, sera certainement la plus forte. Claude, quant à lui, en plus de ces vacances, il a déjà un planning bricolage bien rempli. Ils n'auront désormais que quelques mètres à franchir pour acheter leurs journaux qui seront en vente chez Vival, leur ancien voisin, Christine Mauruc reprenant leur activité de Tabac / Presse.

Yves Raymond

Offre d'emploi à Salvagnac, Musique En Liberté recrute

Musique En Liberté est une association implantée à Salvagnac, et qui a pour objet de soutenir et d'encourager la création musicale.

Musique En Liberté accompagne des artistes, des projets musicaux et plus largement, elle a pour objectifs de :

- > produire des spectacles et les diffuser
- > établir des passerelles avec d'autres disciplines artistiques
- > sensibiliser les publics à la connaissance et à la pratique de la création musicale
- > développer des actions culturelles spécifiques hors des espaces convenus
- > organiser des manifestations en particulier dans

le périmètre du territoire (résidences, rencontres, festivals, stages...)

Dans le cadre de son développement, Musique En Liberté recherche :

- > un.e Chargé.e de Production/Diffusion à temps partiel ou temps complet (type de contrat à définir)
- > un.e Volontaire en Service Civique (24h/semaine pour un.e candidat.e entre 18 et 25 ans)

Possibilité de bureau à Salvagnac

Pour tous renseignements complémentaires sur les postes à pourvoir ou pour candidater, merci de prendre contact par mail en écrivant à : contact@jeanchristophenoel.com

Un Vival bien vivant !

Quatorze ans déjà que Christine Mauruc a ouvert les portes de son épicerie aux couleurs de VIVAL dans l'ancienne salle communale du Parc, avenue Caraven Cachin à Salvagnac, le 26 février 2005 exactement. Une nouvelle aventure commençait alors pour cette Salvagnacoise qui après avoir suivi une formation de vente avait travaillé à la boulangerie Pirès, à l'épicerie Desjardins, et à l'étal de la boucherie Charcuterie Botta – Moré. Cette ouverture devait être provisoire en attendant la décision municipale de réaliser une structure commerciale plus importante au cœur du village, mais cette solution était finalement abandonnée. Ainsi après quelques années, en novembre 2015 exactement, l'agrandissement du magasin et son ouverture sur l'avenue, marquait une nouvelle étape, confirmant bien le maintien du commerce de détail dans la commune. En ce mois d'avril 2019, une nouvelle étape se franchit, avec l'intégration de la vente de journaux et presse, tabac et gaz, Christine reprenant l'activité de Claude et Marie Thérèse Massot à leur départ en retraite. Ce surcroît d'activité lui permet d'embaucher à plein temps Vanessa Beaute, et une autre employée à mi-temps, pour assurer l'ouverture du magasin sept jours sur sept de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, sauf le dimanche après midi. A cette occasion, Christine Mauruc rappelle et confirme qu'en plus du commerce de détail d'épicerie



Christine Mauruc, à droite, et Vanessa Beaute

dont le fromage et la charcuterie à la coupe, et de ce nouvel espace de vente, elle propose à sa clientèle les poulets rôtis sur broche le dimanche, le service pressing une fois par semaine le jeudi, un point relais Colissimo et Chronopost, les timbres postaux et les cartes de pêche de l'association de pêche de Salvagnac. Prochainement s'ajoutera la mise à disposition des produits de la Française des jeux avec le Loto et l'Euro million. Cet accroissement d'activité du commerce de Christine Mauruc permettra de continuer à offrir aux Salvagnacois le service de proximité essentiel à une commune rurale éloignée des centres économiques du département.

Yves Raymond



Romain Pélissier a été embauché en tant qu'agent technique depuis le mois de mars






Cyril Boyer

07 87 84 23 36

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

— TOUTES DIMENSIONS —

LIVRAISON COMPRISE TOUTE L'ANNÉE



Nouveau café a Salvagnac Réunion publique !

Belle affluence - 80 personnes selon les participants - à la salle Caraven Cachin ce mercredi 8 mai pour la présentation publique du nouveau café que vont reprendre Régine Clarety et Yvan Poirier sur les Allée Jean Jaurès.

Une occasion unique pour que les habitants de Salvagnac rencontrent et échantent avec les porteurs de ce projet, avant une ouverture prévue entre mi juin/juillet, selon la fin des gros travaux de mise aux normes.

En 10 axes, ils ont pu expliquer leur démarche, les espaces conçus avec l'architecte du village, l'importance des produits locaux proposés, les activités et animations souhaitées, le planning des jours d'ouvertures, mais aussi leur vision du nouveau nom de la SARL apporté à ce lieu : Café Au Bord Du Monde. Tout un programme !

En parallèle de cette entreprise classique qui sera locataire du lieu, c'est principalement l'association Karavane qui s'occupera de la partie culturelle. Toutes personnes ou associations qui le souhaitent sont invitées à proposer des animations dans ce lieu. Si vous avez des envies, des idées, envoyez vos suggestions à karavane81@gmail.com ou tout simplement par courrier au nom de « Karavane » dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Cette présentation très applaudie, reflète l'intérêt des Salvagnacais à la réouverture d'un café dans notre village et réaffirme aussi l'implication de la commune à investir pour le dynamisme économique.

La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié, offert par Karavane.

Voilà, c'est dans la boîte !

Le soleil était déjà bien présent pour accompagner la séance photo du 16 février dernier !

Elle a été choisie comme un juste compromis pour l'envoyer à temps au concours !

Le verdict est tombé et... notre photo a été sélectionnée parmi une trentaine de candidatures reçues !

Votre bouille fera partie d'une grande exposition itinérante pendant 1 an, dans plusieurs cafés culturels toulousains et d'Occitanie !!

Alors encore un GRAND MERCI de vous être prêtés au jeu, de votre patience et de la confiance apportée à la photographe Clémence Dubois.

La réponse positive de cette sélection sonne comme une fierté pour le village et cette prise de vue n'a été que le prétexte de s'imaginer le temps d'une pause, un mo-

ment commun dans ce futur café de Salvagnac ! Bientôt, cette même scène sera réelle...

L'exposition a débuté son voyage le dimanche 31 mars au Taquin, lieu culturel emblématique de Toulouse (23 rue des Amidonniers)

Yvan Poirier & Régine Clarety



ENFANCE



Une enquête sur la jeunesse à Salvagnac

Dans le cadre du PEC Projet Éducatif Communautaire, des étudiants du Mirail mènent une enquête sur la jeunesse au niveau de l'agglomération. C'est ainsi que des jeunes ont été interviewés mardi 7 mai dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur leur vie en milieu rural, leurs loisirs, leurs occupations, leurs projets, leurs rêves... En préambule, le maire a fait une petite introduc-

tion sur les institutions locales, les contraintes de la loi Notre, puis a cédé la place aux 4 étudiants et aux 7 petits Salvagnacois qui ont bien voulu se prêter à l'exercice.

Une première restitution de toutes les enquêtes conduites auprès des jeunes de l'agglomération devrait avoir lieu début juin et l'Écho ne manquera pas de s'en faire l'écho!

Mireille Brunwasser

Interview des jeunes de Salvagnac par des étudiants du Mirail

Dans le cadre d'une étude sociologique, quatre jeunes étudiants du Mirail nous ont interviewés, nous étions six. Ils nous ont interrogés sur les relations entre tous les jeunes de la commune, bref, sur notre vie sociale, il y a alors eu des réponses diverses et variées.

Ils nous ont demandé si nous savions ce qu'était une commune et nous ont posé toutes sortes de questions

sur celle de Salvagnac, notre avis sur celle-ci, en bien ou en mal.

Personnellement j'ai trouvé ça plutôt bien car c'était un échange avec des étudiants et je n'en avais jamais fait auparavant.

Raphaël Jaussaud (12 ans)

Le groupe « Projet cantine » de Salvagnac Pour une restauration collective durable, saine et juste

Depuis plusieurs mois a démarré, dans le cadre de la compétence scolaire attachée à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, une réflexion sur l'approvisionnement des cantines des écoles primaires du territoire. L'école de Salvagnac bénéficiant d'une cuisine en production intégrée fait partie des deux sites d'expérimentation.

La première rencontre du groupe projet local s'est tenue le mardi 7 mai et a rassemblé Martine Faget, cheffe de cuisine, Margot Valladeres et Ghizlane El Issaoui ses assistantes, Nathalie Colin représentante des parents d'élèves, Montserrat Reilles pour Cantine en Transition, Benoît Viguié le boulanger de Salvagnac, Marie-Claire Girier, consultante spécialisée dans l'accompagnement de projets de territoires et pour la mairie, Bernard Miramond, Régine Added et Mireille Brunwasser. Cette première rencontre à Salvagnac avait pour objectif d'analyser la composition des menus, d'identifier l'approvisionnement par fournisseurs, par produits, de recenser les volumes, la fréquence d'introduction des denrées, de cerner les tarifs et le coût total des achats alimentaires.

De façon unanime, un grand coup de chapeau est donné à Martine Faget et à toute son équipe, pour le travail accompli, le tournant pris vers un autre modèle alimen-

taire, sa gestion pointilleuse, sa cuisine créative et savoureuse, celle dont les produits employés respectent l'environnement et les hommes qui les produisent. Au fil d'un temps relativement court, et sous l'impulsion d'un courant municipal préoccupé par l'alimentation des enfants, Martine a su se poser les bonnes questions : Comment est ce produit ? Quel est son lien avec la production locale ? Comment gérer mes repas pour introduire plus de local et de bio tout en maîtrisant les coûts et en respectant les producteurs ? Comment réduire les déchets ? Comment construire mes menus en évitant les tomates bio d'Espagne ou les avocats du Mexique ?... Introduits il y a quelques années de façon anecdotique, les aliments bio/locaux gagnent du terrain dans la cantine de Salvagnac et s'invitent quasiment à tous les repas. C'est ainsi que depuis février, Benoît Viguié, le boulanger de Salvagnac approvisionne, 3 fois par semaine, les mardi jeudi et vendredi, la cantine en pain confectionné avec de la farine issue de la culture biologique et produite à Montgaillard, à 10 minutes de là ! Le lundi, c'est le boulanger Cyril Bressange de Montgaillard qui s'en charge dans les mêmes conditions puisque le Fournil Salvagnacois est fermé. Autant vous dire que le pain est délicieux et du coup, il est également en vente à la boulangerie. Régalez-vous ! Alors, inutile d'attendre l'année 2022 qui, à travers la lente

loi EGALIM, imposera dans la restauration collective 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité, dont bio. Autant prendre les devants et poursuivre ce qui fait aujourd'hui l'ADN de notre cantine et participe à sa mesure, à la stabilité économique du terroir. Il semble acquis pour tous qu'une mauvaise alimentation engendre des maladies et que les élus doivent avancer les yeux fixés non pas exclusivement sur les prix les plus bas mais sur la qualité, la saveur, l'environnement, la formation à une restauration collective durable. Pour le maire de Salvagnac et les élus qui participent au projet, l'as-



De gauche à droite : Benoît Viguié boulanger, Bernard Miramond maire, Martine Faget cheffe cuisinière, Nathalie Collin parent d'élève, Régine Added conseillère municipale, Marie Claire Girier consultante, Montserrat Reilles Cantine en Transition, Ghizlane El Issaoui cuisinière, Margot Valladeres cuisinière et Mireille Brunwasser adjointe au maire derrière l'appareil



Martine Faget
Cheffe cuisinière

siette des élèves doit refléter une société qui protège et pas une société qui détruit. Parce que cette assiette a bien des liens de parenté avec les territoires, la santé publique, l'éducation au goût, le développement économique et social du territoire, elle demande un engagement politique fort et ferme. L'accompagnement de producteurs et de partenaires

comme par exemple le soutien de la Communauté d'Agglomération accordé à Terra Alter et dont Bernard Miramond est un des artisans signe la volonté d'investir l'argent public dans les transitions. Cette plate-forme locale avec laquelle travaille la cantine de Salvagnac est basée à Montans à côté de Gaillac et rassemble des producteurs locaux issus de la filière biologique. C'est

une alternative économique qui participe à la relocalisation des productions, mais aussi de la transformation et de la distribution et qui ne doit cependant pas remplacer le lien direct établi au fil du temps par la cuisinière avec les producteurs proches. Les élu.e.s de Salvagnac abordent aussi la question du bruit dans les cantines, ce brouhaha qui énerve et fatigue autant les agents que les enfants. Ils ont pris l'initiative de convoquer un acousticien dont le diagnostic et les préconisations permettront de faire les améliorations nécessaires et d'introduire définitivement la notion de plaisir à table, avec les copains. Dans cette commission où chacun prend toute sa place, le travail collectif, même s'il s'annonce long et multiple, devrait permettre de peser vraiment sur l'avenir de l'alimentation des enfants, cette alimentation qui donne du sens au terroir où nous vivons, qu'on en soit natif ou pas.

Mireille Brunwasser

Randonnée Musicale

Le lundi 13 mai les enfants de l'école ont participé à la 2ème édition de la randonnée musicale. En un circuit de 3,5 km et cinq escales, ils ont pu écouter violon et guitare, synthétiseur, guitare basse, ukulélé et banjolélé et la fanfare des pompiers de Gaillac avec ses tambours son harmonie.



CENTRE DE LOISIRS «LES GALOPINS»

Situé au cœur de nos territoires ruraux, le centre de loisirs «Les Galopins» accueille les enfants de 3 à 13 ans.

Cette institution locale s'est inscrite dans la durée grâce à la dynamique engendrée par une collaboration établie de longue date entre l'association Familles Rurales En Pays Salvagnacois et les élus locaux.

Le Centre de Loisirs accueille durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël) ainsi que les mercredis en périscolaire; les enfants y sont reçus chaleureusement par une équipe dynamique et professionnelle qui met en pratique des valeurs éducatives reconnues et s'appuie sur des projets pédagogiques basés sur les compétences psychosociales, les intelligences multiples ou encore la communication positive. Les activités sans cesse renouvelées y alternent culture, découverte et sport.

Pendant les vacances de Printemps, le Centre de Loisirs été ouvert du mardi 23 avril au vendredi 3 mai 2019 de 7h30 à 18h20, à la journée et à la 1/2 journée avec ou sans repas (le goûter est compris).

Le programme proposé sur cette période pour nos « Galopins », s'est conjugué entre de multiples activités ludiques et variées basées sur le thème « *Voyage sans fin : les mondes imaginaires* ». Avec différents univers comme « Les animaux fantastiques » en passant par « Le monde féérique » ou encore des grands jeux sur « Les enfants de Croque Lune » et « Panique à Narcissik ». Le jeudi 25 avril, une intervenante a proposé des activités d'art créatif et le mardi 30 avril, une sortie a été effectuée au Cirque à Montauban .

Pour les vacances d'été, l'ouverture du Centre se déroulera du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2019. Les thématiques et les sorties sont en cours de finalisation.

Contact : CENTRE DE LOISIRS «**Les Galopins**», **FAMILLES RURALES EPS**,
175 chemin de l'Église, 81630 MONTDURAUSSE. tél.. **05 63 40 00 31**
courriel familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr/ Facebook «Galopins Familles Rurales Montdurausse ». Président FREPS: Francis POVERT, Directrice: Sandrine TARDIEU



CULTURE

Un air de printemps à la médiathèque

Dans le cadre des animations attribuées par la Médiathèque Départementale du Tarn à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la médiathèque de Salvagnac a été choisie pour accueillir l'artiste Coline Malice le 6 avril dans le cadre de «Chantons sous les Toits des médiathèques» en partenariat avec l'association L'Oiseau-Lyre (Chantons sous les toits)

Coline Malice, belge, mais auvergnate d'adoption, nous a fait découvrir son univers populaire et engagé, au cours d'un spectacle qui n'a pas laissé indifférent : les vicissitudes de la vie, ses émotions et ses «coups de gueule», les clins d'œil à d'autres auteurs (Jacques Higelin, Anne Sylvestre). Ses textes sont forts, drôles, nécessaires. Ce fut un moment aussi festif que doux.

Accompagnée de son piano à bretelles avec sa voix chaude et généreuse, Coline Malice peut être colère et violence comme douceur et tendresse, avec le sourire en coin et l'œil malicieux.

Le public conquis en redemande... l'année prochaine peut être?

L'équipe est prête pour une 3^e édition, dans un espace culturel dont l'intérieur (après l'extérieur déjà rénové) aura fait peau neuve en fin d'année.

La mise en réseau des médiathèques de la Communau-

té d'Agglomérations se profile à l'horizon... Dans cette perspective, deux bénévoles ont participé à un stage au mois de mars.

La 1^{ère} étape sera l'installation d'un logiciel permettant l'intégration de tous les ouvrages de Salvagnac dans le catalogue commun, visible sur un portail unique. Viendront ensuite la circulation des documents, les navettes, la carte unique etc... Les dates de toutes ces étapes ne sont pas encore déterminées, mais nous tiendrons au fur et à mesure les adhérent.e.s de leur progression.

Les rencontres lors des Brunch-lecture mensuels du 2^{ème} dimanche ont passé le cap de la 4^e année, ce sont toujours des moments d'échanges riches et intéressants. Pour vous donner envie, qui sait, voici la liste des ouvrages dont on a parlé en bien (ou en mal) le mois dernier :

«Article 353 du code pénal» de Tanguy Viel, «Ce qui n'est pas écrit» de Raphaël Reig, «La Papeterie Tsubaki» de Ogawa Ito, «Leurs enfants après eux» de Nicolas Mathieu, «La Nuit des béguines» de Aline Kiner, «14 Juillet» de Eric Vuillard, «Des hommes de tête» de Birkefeld -Haghmeister(RP), «Le Retour du gang de la clé à molette» de Edouard Abbey (RP), «La Voie ferrée au dessus des nuages» de Li Kunwu (BD)

Les prochaines dates à retenir sont :
12 mai / 9 juin / 14 juillet / 11 août / 8 septembre

En attendant, venez nous rencontrer et pourquoi pas nous rejoindre ?

L'équipe des bénévoles

Rappel des Horaires ouverture :
Mercredi 10-12h / 14h30-16h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi et Dimanche : 10-12h



L'Espace Culturel avait fait le plein.



La Scène Nationale d'Albi

75 personnes sont parties de Salvagnac dont 60 en bus, direction La Scène Nationale d'Albi (SNA) afin d'assister au spectacle de cirque « Humans ». Adultes, enfants, familles ont savouré une soirée initiée par la commune de Salvagnac qui a signé un partenariat avec la SNA, permettant de proposer des spectacles remarquables à des tarifs préférentiels. Ce mercredi soir, 3 avril, c'est un bus gratuit qui a conduit les spectateurs à la rencontre d'un cirque contemporain australien composé de neuf artistes, alliant les prouesses physiques et la fluidité des mouvements. Ils ont revisité l'image du cirque, sans besoin d'accessoires, sur une scène nue, accompagnés d'une musique intense. 1h30 d'émotion et de plaisir. Deux

responsables de la SNA ont ensuite présenté le théâtre, ses missions, sa programmation et ont enchaîné avec une visite des coulisses, des loges et de tout ce que le public ne connaît pas. Fin de la soirée à 22h30 et retour en bus au village. Les prochains spectacles auront lieu à Salvagnac. La SNA prendra ses quartiers dans les salles communales qu'elle investira pour accueillir, aux côtés des élu-e-s, quatre représentations dont une à destination des tout petits. La culture est bien vivante à Salvagnac, de nombreuses associations y concourent également, le succès de cette première en témoigne !

Mireille Brunwasser

L'Art en pays Salvagnacois XXIV

« FLÂNERIES ARTISTIQUES »

Exposition de peintures de Sandra LEROY et Miguel CADIERGUES

Du 16 juin au 14 juillet 2019

Locaux de la mairie de Salvagnac

Du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Mairie

Samedi et Dimanche de 14h30 à 17h30.

Organisation : Municipalité de Salvagnac et Association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois

SPORTS & LOISIRS

Festival amical de majorettes au Pays Salvagnacois

Le dimanche 19 mai s'est déroulé dans votre commune un festival amical, pour fêter les dix années des majorettes « Les Émeraudes du Pays Salvagnacois », regroupant huit formations : Majo'Danse de Caussade, Les Bâtons Garonnais de Grenade, Majorettes du Rance de Saint-Sernin-sur-Rance, Les Amazones de Lacaune, les majorettes de la Montagne Noire de Mazamet, les Gagagirls de Dieupentale et les majorettes du Confluent d'Aiguillon.

Déroulement de la journée : départ de l'école élémentaire à 10h00 pour un défilé dans la commune rue Gérard ROQUES, avenue Caraven-Cachin (Vival et EHPAD), Grand Rue, Rue du Docteur Gary, Allées Jean-Jaurès et final place de la mairie ou aux Allées vers 11h00. L'après-midi, de 13h30 à 18h00 à la salle omnisports du Buc (entrée gratuite), évolutions des formations et verre de l'amitié. Merci aux aînés et à l'équipe de l'EHPAD « Ages sans Frontières » pour leurs participations à cette journée.

A bientôt LES ÉMERAUDES



Lumen&Co..

04 mai – Journée Champignons

Pour l'arrivée du printemps, toute une journée autour des champignons, qui se clôture par un film « Les champignons pourront-ils sauver le monde ? » de A. Rizzo et T. Sipp, et des échanges autour de ce film, avec Jérôme Legros, agriculteur passionné de champignons + d'autres spécialistes...

Les ateliers vacances

Fin juin nous aurons la projection du travail réalisé par les enfants dont la thématique cette année était autour de la marionnette...

Samedi 06 juillet - Ciné concert avec SUPAPHONE

Pour fêter les vacances, Ciné-concert à Salvagnac, sur l'espace vert au bout des allées Jean Jaurès. Une program-

mation de courts métrages d'animation tous publics, avec une mise en musique live de SUPAPHONE, qui fêteront la sortie de leur nouvel album.

08 - 12 juillet - Centre de loisirs de Mondurause

Une semaine de réalisation audiovisuelle (première semaine des vacances d'été), sur le village, avec les enfants du centre de loisirs Les galopins.

Samedi 07 Septembre – Cinéma en plein air.

Pour le forum des associations, Cinéma en plein air. Film envisagé : dans la suite de la trilogie Marcel Pagnol, « le Château de ma mère ».

... gardez l'œil ouvert !

Les Champignons vont-ils sauver le monde ?

Belle synergie entre associations salvagnacoises pour créer l'événement !

14h Une quarantaine de personnes sont au point de rendez-vous place de la Mairie pour entamer cette journée consacrée à la mycologie. L'association Lumen&Co.. associée à l'association des Jardins partagés a bâti une « journée champignons » à partir du choix du documentaire « Les champignons pourront-ils sauver le monde » de Anne Rizo et Thomas Sipp (<https://we.tl/t-jmQPyAydJh>). Ils ont invité deux chercheurs de l'INRA : Philippe Callac et Christophe Billette, ainsi qu'un agriculteur ardéchois Jérôme Legros, passionné par la biologie et la mycologie. Ces trois spécialistes nous ont entraîné dans une balade en forêt de Sivens à la recherche de toutes sortes de champignons et mycélium. Une conversation s'engage autour de nos découvertes suscitant une multitude de questions. Par exemple, ils nous recommandent de ramasser le champignon avec son pied afin de ne pas laisser d'éventuelles mouches et vers contaminer le futur pied de champignon. L'influence de la lune pour l'arrivée d'une poussée n'a pas été confirmée scientifiquement, par contre les conditions climatiques sont prépondérantes, pluie et changement de températures prévalent.

17h L'équipe des jardins partagés se met en place pour une séance de broyage. L'utilisation du broyat est valorisée dans le jardin qui se conforme aux nouvelles techniques de cultures biologiques. Cette fois-ci, Jérôme Legros prépare l'atelier mycorhization, une culture de champignons (pleurotes) à la grande joie des bénévoles du jardin de la Péchique.

19h Salle Caraven Cachin, c'est l'heure de déguster une bonne soupe de champignons concoctée par l'équipe de Lumen le matin même. Le repas partagé permet de poursuivre la discussion.

21h Le matériel est déjà installé, la projection peut commencer. De magnifiques images de mycélium réhabilitent la pourriture qui s'installe dès que l'on oublie un aliment dans un coin de frigo ! Une immense variété d'espèces offre le spectacle d'un vrai kaléidoscope coloré, les boîtes de Pétri comme autant de petits tableaux de maître ! Les chercheurs nous communiquent leur passion pour ces

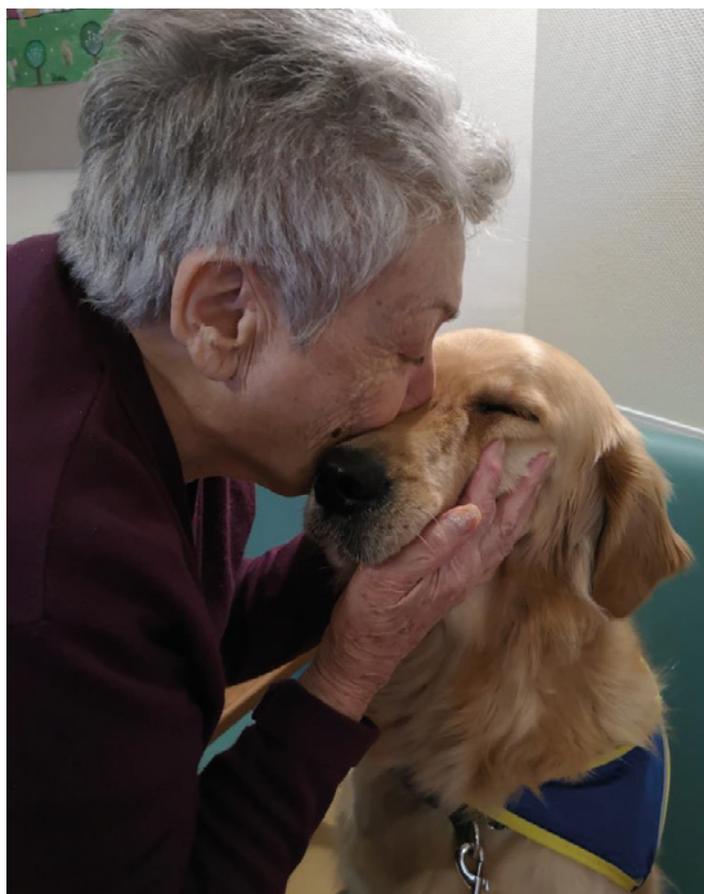


espèces de mycélium vieilles de 400 millions d'années qui vivent sous nos pieds et créent un véritable réseau de communication entre les plantes. Le mycélium échange contre les glucides des plantes les nutriments qui leur manquent, assurant ainsi la vie de la forêt et les mécanismes défensifs face aux aléas climatiques. Les axes de recherches se portent sur la variété des enzymes que recèlent les mycéliums dont les propriétés sont infinies : par exemple digérer toutes sortes de polluants chimiques, hydrocarbures, plastiques. Ils peuvent également être exploités pour l'industrie chimique pour fabriquer de nouvelles matières plastiques sans produits chimiques nocifs pour la santé. La recherche médicale n'a pas fini non plus de concevoir de nouveaux médicaments en plus des antibiotiques (la pénicilline, toxine synthétisée par des champignons, découverte en 1928 par Alexandre Fleming). La mycorhization des plantes (ex : arbres truffiers, jujubiers en l'occurrence) est en expérimentation en Afrique pour la mise en place d'une ligne verte transcontinentale visant à stopper la montée du désert. Les arbres ainsi équipés semblent se développer plus vite et ré-enrichir le sol ce qui permet la culture maraîchère sous leur ramage sans apport d'eau excessif.

Un débat s'en est suivi, animé par nos trois chercheurs jusqu'à 23h30.

Un vif remerciement à Lumen&Co.. et aux Jardins partagés pour l'organisation de cette journée très enrichissante !

Frédérique Massat



TOUS LES JEUDIS APRES-MIDI

RENCONTRES DE MEDIATION CANINE

Un temps privilégié avec un chien d'accompagnement social éduqué par l'Association Handi'chiens et une praticienne en médiation canine.

Agnès et Mister se rendront au domicile des personnes isolées afin de créer un lien et une relation à travers des activités assistées par l'animal. Chaque fin de mois, possibilité de se retrouver pour une promenade collective en forêt avec le chien et partager un moment convivial autour d'un goûter.



Partager autre chose, à domicile et en collectif pour les amoureux des chiens

Avec Agnès Nassivet praticienne en médiation canine et Mister (Handi'chien)

Activité proposée par l'Association Ages Sans Frontières

Gratuit

VOUS ETES INTERESSE ? CONTACTEZ-NOUS !

AGES SANS FRONTIERES

Rue Caraven Cachin
81630 Salvagnac

anassivet@asso-asf.fr

05 63 33 55 88

Des projets à n'en plus finir pour l'EHPAD Petite Plaisance

C'est autour du partage et des rencontres en tout genre que l'avenir se lit pour les résidents de l'EHPAD Petite Plaisance.

En occitan et en peinture tout d'abord, et à travers une fresque murale réalisée par les résidents, leurs animatrices et Muriel Vernières, intervenante et professeur à l'institut d'études occitanes pour le concours ESPELIDA. Ces derniers se sont creusés les méninges pendant plusieurs mois et ont donné un magnifique arc en ciel à découvrir aux petits élèves des écoles occitanes (calandretas) du Tarn. Un beau travail de réflexion de groupe sur des mots français et occitans, une transmission aux plus



jeunes du savoir si précieux de nos anciens, le tout livré le 18 avril à Albi.

En numérique et sous forme de jeux avec le club des aînés ruraux de Montgaillard, où un mardi sur deux les résidents de l'EHPAD et des Maisons partagées de Tauriac se rendent avec animatrices et accompagnatrices auprès de leurs voisins pour découvrir des activités ludiques sur des tablettes numériques. Un projet « Liens et partages » proposé par l'UDEPA et ANISEN, grâce à l'EHPAD de Salvagnac pour initier nos aînés à ces nouveaux outils de façon conviviale.

Autour du jardin et avec la collaboration des jeunes adultes de l'école de Fonlabour d'Albi, qui chaque année se rendent sur l'EHPAD pour travailler dans les jardins des résidents, les embellir, mettre en pratique leurs savoirs et apprendre de celui de nos aînés. Ils partageront à midi un bon repas avec les résidents offert par la maison de retraite, pour enfin décorer les balcons de chacun d'entre eux en fleurissant leurs jardinières.

Enfin, à l'international et en chantier avec l'accueil de 15 jeunes de l'association Citrus les midis et certains après-midi cet été du 6 au 24 juillet prochain à l'EHPAD autour d'un bon repas à la découverte des cultures culinaires de chacun et d'activités intergénérationnelles.

« Le printemps de l'hiver » : la Maison Partagée de Tauriac et l'EHPAD Petite Plaisance à l'honneur sur France 2

C'est une pluie de messages et d'appels que reçoit à présent l'association Ages Sans Frontières depuis la parution du reportage diffusé le dimanche 28 avril 2019 sur France 2 dans l'émission « 13h15 le Dimanche ».

Vincent Nguyen et Gweltaz Kergoat, journalistes, se sont immergés durant plusieurs jours au cœur de cette collocation « pas comme les autres » pour signer un documentaire touchant et authentique. Un autre regard porté sur la vieillesse qui vient éclaircir un paysage tourmenté concernant l'accompagnement des personnes âgées en institution qu'il est de bon ton de diffuser à l'heure actuelle dans les médias...

Un reportage que vous pouvez retrouver en replay sur le site de France 2.



ASSOCIATION

LA BOBINE



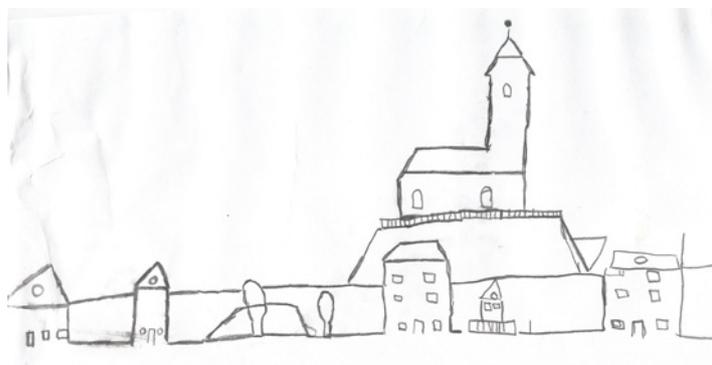
Des cinés mon village

Appel à images et à témoignages pour la réalisation d'un court métrage sur le village avec des enfants et des habitants de Salvagnac.

Dans le cadre du Dispositif « Passeurs d'Images », soutenu par La Drac Occitanie, l'association La Bobine va réaliser un court métrage à caractère documentaire avec des enfants sur le village.

Le film sera l'occasion pour les enfants à la fois de découvrir l'histoire de leur village à travers des rencontres avec des habitants, le recueil de témoignages et la mise en place d'interviews mais aussi d'exprimer par le biais des techniques de l'image et du son, leur propre perception de leur environnement, leur imaginaire, leurs rêves sur ce que Salvagnac pourrait devenir demain !

Pour ce projet, des séances d'ateliers de pratiques artistiques seront prochainement mises en place (dessins,



Dessin de Salvagnac réalisé par Quentin Baptis, 8 ans



Photographie ancienne prêtée par Suzanne Yates

photos, vidéos, film d'animation, créations sonores) sur des mercredis après midi, des samedis et des vacances scolaires, en compagnie de différents intervenants.

Lorsque le film sera terminé une restitution publique du court métrage sera organisée en première partie d'un long métrage.

Pour préparer ce film, l'association lance cet appel à collecte d'images amateurs sur le village : photos, super 8, peintures, vidéos... réalisées par les habitants.

Si vous souhaitez participer au projet, apporter des images ou de la matière sonore, contactez Valentine à La Bobine au 06 03 22 26 71 ou par mail à contactlabobine@gmail.com

Valentine Martin

Labo photo

Un projet de labo photo argentique est en cours de réflexion et le local espère voir le jour à la rentrée scolaire 2019 dans la Grand rue.

Cet espace se veut ouvert aux habitants, permettant aux photographes amateurs de venir réaliser leur tirage, de proposer des ateliers rencontres avec des photographes professionnels et de construire des expositions collectives.

Si ce projet vous intéresse, si vous souhaitez faire part de vos envies, besoins, idées, si vous avez du matériel à mettre en commun, contactez Valentine à La Bobine au 06 03 22 26 71

ou par mail à contactlabobine@gmail.com, en vue d'organiser une prochaine rencontre photosensible !

Agenda des manifestations

MAI

samedi 18

Concert « Clan D » - Groupe vocal
21h au Galetas / Espace culturel
Organisé par Le Galetas / Places en Fête
Réservations au 06 79 68 12 15

dimanche 19

Défilé de majorettes

samedi 25

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

JUIN

dimanche 2

Course cycliste

dimanche 9

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

dimanche 9

Tournoi de foot adultes

dimanche 16

Vernissage de l'exposition Art en
Pays Salvagnacois

vendredi 21

Fête de la Musique
Concert avec « Vrac »
organisé par le Galetas Places en Fête



samedi 22

Fête de fin d'année et de la musique
de Vox Musica

samedi 29

Olympiades et Sardinade
organisées par Rives du Tescou
football club

samedi 8 et 22

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

JUILLET

mercredi 3

Petit marché devant la maison
de retraite
10 à 19h - par Ages sans Frontières

samedi 6

Pot d'accueil des jeunes du chantier
international Citrus

samedi 6

Ciné-concert en plein air
avec Supaphone
18h30 - organisé par lumen&co



samedi 6

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

samedi 13

Cérémonie de la Fête Nationale
Repas organisé par le Comité des fêtes
et Bal avec SHIKSHUK NAVAD



Didier Gourbin

L'office de tourisme, dans son rôle d'animation et de promotion du territoire

Établit un calendrier mensuel des animations consultable dans ses bureaux d'accueil, sur leur site internet, et envoyé sous forme de Newsletter à près de 3000 personnes !

Inscrit vos animations sur son site internet
www.tourisme-vignoble-bastides.com
et sur celui de Tarn Tourisme www.tourisme-tarn.com
Les projette sur les écrans de ses bureaux d'accueils.
Met à disposition vos flyers sur ses présentoirs.

Quand vous inscrire?

- Jusqu'au 25 du mois précédent pour paraître dans le calendrier des animations.
- À tout moment, pour paraître sur le site internet.

Office de tourisme Bastides & Vignoble du Gaillac
Técou - BP 80133 - 81604 Gaillac Cedex
info@gaillac-bastides.com
0805 400 828 (gratuit depuis fixe et mobile)

ÉTAT-CIVIL

ILS ONT VU LE JOUR

- › Eva ROUSSIN LE GUILLAS
le 12 février 2019 à Lavaur
- › Tiago DA SILVA
le 13 mars 2019 à Lavaur
- › Zoé MIQUEL
le 24 avril 2019 à Montauban

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- › Maria GONZALEZ
le 25 février 2019
- › Germaine LEGENS veuve STEINER
le 1^{er} mars 2019
- › Violet RATLEDGE veuve NASH
le 15 mars 2019
- › Chantal GISBERT
le 16 avril 2019



PERMANENCES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73
E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr
www.salvagnac.fr

**CHANGEMENT
DEPUIS LE
1^{er} FEVRIER 2019**

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	14h30 – 17h30
Mardi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Mercredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Jeudi	9h00 – 12h30	14h30 – 17h30
Vendredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Samedi	9h00 – 12h30 Uniquement le 1 ^{er} samedi du mois Permanence du CCAS le 1 ^{er} samedi du mois	

Pour l'ouverture du 1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

LES PERMANENCES DES ADJOINTS

1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

OBJETS TROUVÉS

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Permanences du Service Urbanisme

Mercredi de 9h30 à 12h30
2 allées Jean Jaurès, Salvagnac

Bureau à Castelnaud

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr

- › s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
- › s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

PHARMACIE

Christel CAMBON 05 63 33 50 07

Horaires : Lundi à Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Samedi : 9h-13h

Pharmacie de Garde : 3237

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil

Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.

Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel : 05 63 33 68 15.

cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

Mercredi de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h

et le dimanche de 9 h à 12 h.

Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte

le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PAROISSE SAINT VINCENT DE PAUL

Père Sébastien Diancoff

05 63 41 83 62 - paroisse.st-sulpice@wanadoo.fr

LIGNE 921 ALBI → MONTAUBAN

Horaires valables à partir du 09/12/18

■ ALBI > MONTAUBAN

Jours de circulation	Lundi	Lundi à Vendredi					Samedi	Dim. et jours fériés						
Albi Gare Routière						17:00				17:00				
Albi Ville Gare SNCF	5:45	6:25	7:45	10:45	15:15	17:10	19:20	7:45	15:15	17:10	19:20			
Marssac sur Tarn Centre	5:55	6:35	7:55	10:55	15:25	17:20	19:30	7:55	15:25	17:20	19:30			
Gaillac Gare Routière	6:10	6:50	8:10	11:10	15:40	17:35	19:45	8:10	15:40	17:35	19:45			
Salvagnac-Sourigous	6:25	7:05	8:25	11:25	15:55	17:50	20:00	8:25	15:55	20:00	20:00			
Beauvais sur Tescou D999/D37	6:35	7:15	8:35	11:35	16:05	18:00	20:10	8:35	16:05	20:10	20:10			
St-Nauphary Mairie	6:45	7:25	8:45	11:45	16:15	18:10	20:20	8:45	16:15	20:20	20:20			
Montauban La Fobio		7:40												
Montauban Gare SNCF	7:05	7:55	9:05	12:04	16:35	18:30	20:35	9:05	16:35	20:35	9:05	16:35	18:30	20:35

■ MONTAUBAN > ALBI

Jours de circulation	Lundi	Lundi à Vendredi					Vend.	Samedi	Dim. et jours fériés					
Montauban La Fobio						17:35*		17:35*		17:35*				
Montauban Gare SNCF	7:30	6:10	9:20	13:05	15:05	18:05	21:05	23:05	9:20	13:05	18:05	15:05	18:05	21:05
St-Nauphary Mairie	7:45	6:25	9:35	13:20	15:20	18:20	21:20	23:20	9:35	13:20	18:20	15:20	18:20	21:20
Beauvais sur Tescou D999/D37	7:55	6:35	9:45	13:30	15:30	18:30	21:30	23:30	9:45	13:30	18:30	15:30	18:30	21:30
Salvagnac-Sourigous	8:05	6:45	9:55	13:40	15:40	18:40	21:40	23:40	9:55	13:40	18:40	15:40	18:40	21:40
Gaillac Gare Routière	8:20	7:00	10:10	13:55	15:55	18:55	21:55	23:55	10:10	13:55	18:55	15:55	18:55	21:55
Marssac sur Tarn Centre	8:35	7:15	10:25	14:10	16:10	19:10	22:10	0:10	10:25	14:10	19:10	16:10	19:10	22:10
Albi Ville Gare SNCF	8:45	7:25	10:35	14:20	16:20	19:20	22:20	0:20	10:35	14:20	19:20	16:20	19:20	22:20
Albi Gare-Routière	8:55	7:35		14:30				0:30		14:30				

* Dessert l'arrêt Montauban La Fobio uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

INFO TAXI

SARL TAXIS D'OC - Service de taxi à Salvagnac

Tél : 06 47 25 43 23

SARL Gaillacoise AAAT - Service de taxi-ambulance

Tél : 05 63 33 28 43

SERVICE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE)

Le transport des usagers s'effectue le mercredi vers le marché de Salvagnac, le vendredi vers le marché de Gaillac et le samedi vers le marché de Rabastens, avec prise des usagers à leur domicile, en téléphonant préalablement au 0 805 60 81 00.

Tarifs : 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour.

Carnets : 15€ / 10 voyages simples - 25€ / 10 voyages A/R

SIAEP RABASTENS

Tél : 05.63.33.71.68

ENEDIS

Ouverture compteur (demenagement) Tél : 05.67.80.90.93

DEPANNAGE : 09.72.67.50.81

ECOLE SALVAGNAC

Tél : 05.63.33.51.69

MICRO-CRECHE « ENFANT PHARE »

34 GRAND'RUE –MONTAGAILLARD

Tél : 05.63.81.54.81 - enfantphare81@orange.fr

Élections européennes

26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu

